

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article469>

# Mots clés révélateurs

- Mieux vaut en rire -

Date de mise en ligne : vendredi 21 octobre 2005

---

**Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés**

---

**Plusieurs milliers d'internautes sont passés par Google et consorts ces derniers mois pour accéder à l'Observatoire des risques juridiques des collectivités territoriales. Les mots clés qu'ils ont utilisés en sollicitant leur moteur de recherche témoignent de la prégnance de trois thèmes : le code des marchés publics, le harcèlement moral et la diffamation. Des mots le plus souvent très sérieux. Parfois moins.**

On sent une recherche d'information toute entière tendue vers l'action, pour ne pas dire piaffant d'impatience, avec des formules comme : "Se défendre diffamation", "Casser un arrêté municipal" ou, sur un tout autre registre, "favoritisme : ne pas se laisser faire" !

Derrière le thème générique du harcèlement, les situations sont multiples à en croire ces mots en forme d'appel au secours : "être accusé de harcèlement que faire" ou "harcèlement ne pas craquer". D'autres sont plus analytiques ("management par le stress"), voire prosaïques ("harcèlement horizontal") ou au bord de la déprime (harcèlement voisin emmerdeur).

Il y a du vécu dans certains mots-clés très imagés ("pétasse diffamation", "circulez police" et "arbre voisin") ou désespérés ("mairie cabale diffamation honteuse").

Naturellement, les moteurs de recherche sont l'outil privilégié des étudiants. On les imagine pointilleux ("rétroactivité in mitius"), fatigués ("loi fauchon prise de tête") ou je-m'en-foutistes ("badinter et compagnie").

Mais la palme revient à cette jolie formule dont on hésite à percer le sens caché : "tenue descente dans la police municipale".

Une tenue descente ! On croit rêver... Notre internaute, prenant acte que certains policiers (mais ils n'en ont pas l'apanage) ont une belle descente à l'heure de l'apéro, voulait-il avoir un conseil pour mieux "tenir" la dite descente ?

Mais peut-être cherchait-il tout simplement à savoir qu'elle est la tenue réglementaire pour effectuer une descente de police ?

Non. Soyons sérieux. C'est naturellement de tenue décente dont il s'agit. C'est la préoccupation première de tout policier qui se respecte. Il y pense dès le petit matin en posant le pied sur sa... descente de lit !